

V. Saint Raymond

Additions et corrections
concernant

des inscriptions en langue d'oc
publiées dans

divers Bulletins de Sociétés savantes

1^o Inscription de Castillon de Conserans signalée dans le compte rendu de la 1^e session du Congrès archéologique de France :

Lecture d'après le compte rendu du congrès:

Petrus) Petrus) ceps

Regni ee

loru(m) joa(nnes)

de la Casa

for maes(tre)

de la obra

La première partie de l'inscription : Petrus princeps regni celorum est en latin mais la seconde partie qui contient la signature du maître d'œuvre est en roman.

Il y a donc lieu de lire Joan de la casa au lieu de Joannes de la casa

2^o M. le professeur Zosmas signale (Annales du midi 1899-1900) une inscription déposée au musée de Narbonne :

en. Pan. m. ccc. l vni

fit faire. aqueste. chapelle

en. prie. gurant. nadiea

de. cœia. marinier. de nerb.

ona. a la honor. de diu. et. de

nosta. dona. et. de. s

elme.

M. Z Thomas donne la lecture suivante de cette inscription:

en l'an mccc l viii

fit faire agneste chapelle

en pierre quirant nadieu

de ejas marinier de narb.

~~et~~ o(n)na a la honor de dieu et de
nostra dona et de s(aint)

elme

et fait remarquer que le tailleur de pierre qui a gravé cette inscription était du nord à cause des mots français qui se trouvent dans la transcription.

Ampliation
de l'opinion
émise par
M. Z Thomas

cet mots sont en effet:

fit faire pour fesquec par
chapelle pour capela

on peut même ajouter le signe abréviatif placé au-dessus de l'n de narbona. En languedoc le nom de cette ville s'est toujours écrit avec un seul n le redoublement de cette lettre ayant été introduit par les cartographes de langue d'oïl pour toutes les villes dont le nom se termine en one

3 Zournal, dans son catalogue du musée de Narbonne, signalé, sous le numéro 621 une matrice de sceau portant la légende suivante:

J. Ramon Mascaros
et dans le champ la lettre B (beatus) et une main bénissant.

La ~~ma~~ légende de ce sceau est certainement en langue d'oc car en latin on aurait écrit Ramun ou Raimundi.

Je propose la lecture suivante:

~~Sagel) Ramon M~~

(¹¹) ou d'en

~~Sagel) (de) Ramon Mascaros~~

4 M. Roger signale l'inscription suivante à l'église de Saumazan:⁽¹¹⁾

(Cette inscription) gravée en minuscules gothiques anguleux, sur deux pierres posées à angle droit à l'intérieur du porche nous approuve que le clocher fut commencé dans la dernière année du XV^e siècle. Elle a été incomplètement publiée par Cinau-Moncaut dans son Histoire des populations pyrénéennes III - 504

(11) Bulletin de la Société Ariégeoise XI-98-99

14

1^e pierre
 0.35 x 0.74

Lan mil V de Xri
 fec fōdat ls pñt cloqui
 * e e fec fōdat⁽¹⁾

2^e pierre
 0.30 x 0.46

marrant pise⁽²⁾
 de la primera
 pegna⁽³⁾

La hauteur des lettres de la première pierre varie de quatre vingt à quatre vingt quinze millimètres et elle n'est que de cinquante millimètres sur la seconde.

Deux hypothèses se présentent pour la traduction, devons-nous lire : L'an mil cinq cents du Christ fut fondé le présent clocher et fut fondé par Marrant le piseur (c'est à dire celui qui a bâti) du premier clocher ou bien : L'an mil cinq cents etc. par Marrant avec le pise (c'est à dire avec les matériaux) du premier clocher. Dans le premier cas nous ne tiendrions pas compte

- (1) après fōdat il y a plusieurs lettres illisibles probablement per
- (2) on piso le jambage du p est barré à sa partie inférieure, le dernier mot pegna est aujourd'hui illisible
- (3) V. du Cange pegna, pignaculum clocher

Q

de la barre du p et nous supposerions que
ce mot est incomplet car il faudrait nécessairement
une forme telle que piser de pour nous pour
pincer et dans le second il manquerait une
p car il faudrait p-pise. Les mots de cette
seconde partie de l'inscription n'étant pas très
lisibles nous ne pouvons que faire des suppositions.

Cette inscription présente la particularité
d'avoir ses lettres et filets incrustés de plomb.
ce qui les rend beaucoup plus apparents et
permet de les lire plus aisement à quelque
distance.

M. le professeur Anglade m'a communiqué un
tirage à part de cette étude dans laquelle M.
Rogers efface à la main les notes 1.2.3 et
remplace également à la main le mot regna
par regre.

Commentaire^{1°} après le second foïdat M. Roger signale plusieurs
lettres illisibles probablement per. cette
supposition est admissible.

2^e M. Roger, dans la seconde partie de l'inscription
1^e ligne, lit manaut; or n gothique se confond
très facilement avec rr on doit donc lire
manaut et non Marrant

3^e Le jambage du p de pise est barré dit M. Roger

or p = per on doit donc lire perise

L'inscription entière doit donc se lire

1^e pierre
l'an mil Ve de Xri(st)

foc fo(n)dat lo pres(ent) cloqui
~~e~~ foc fo(n)dat per.

2^e pierre
manaut p(er)is(s)e
de la primera
peyra

Le clocher n'aurait pas été fondé par
Marrant le piseur (c'est à dire celui qui a bâti)
du premier clocher pas plus que par Marrant avec
le pise (c'est à dire avec les matériaux) du premier
clocher.

Le clocher aurait été fondé ou bâti par
Manaut Périsse qui aurait

le clocher aurait été fondé ou bâti à l'instigation
de Manaut Périsse qui a peut-être fait une
grande partie des frais de la construction et qui
en a certainement posé la première pierre.

Gaujacou se trouve dans la vallée ~~gasconne~~
de l'Ariège qui est gasconne et il est bon
de rappeler que Périsse est la forme gasconne
du languedocien Pelissier = Peltier en français
d'autre part les graphies cloquie et Périsse

Q.

sont admis pour eloigner et periurer peuvent étre
admis; c'est en effet dans les premières années
du XV^e siècle que certaines lettres inutiles (tels
les r des infinitifs et des noms de métier) disparaissent
disparaissent et que les a sont remplacés par
des o. L'inscription de l'église du Vieux pris
Saint Félix de Caraman qui est de 1530 porte
les ~~ss~~ capelas que fa la fasion
tandisqu'~~au milie~~ au milie du XV^e siècle
~~antérieurement~~,
~~antérieurement~~ on aurait écrit:

los capelas que far la fasion

5 M. de La Ronde signalé l'inscription suivante
(Bulletin de la Société d'archéologie du midi de la
France siéanc du 29 juillet 1909) qu'il a relevé
sur une cloche envoyée à la fonderie Vinal à
Zoulonge:

Gothique carri:

~~San milcccc xxxx.~~
San milccccxxxi fori fa ho amor dem
a nos ira dano et de mosur san isam de
montcabriè xps vniat xps renat xps ab omni mala
nos defendat.

8

La dernière moitié du nom de Montcabrier est
rejetée, faute de place, à la seconde ligne.

La première ligne de l'inscription, après la date,
contient des abréviations. Les deux premiers mots, dont
il est difficile de préciser la langue, ont sans doute le
sens de a été faite puis on peut lire : hoc anno
redemptionis Deus redimiat nos via domino et de
morsu (sic) satan. Isarni de Montcabrié fut
probablement le donateur ou le parrain de la cloche.

Commentaire

L'année et les deux mots qui suivent sont en langue
d'oc ; en latin on aurait écrit : anno Domini MDXLIX
Peut-être peut-on lire à la suite : Deus redimiat nos
ira domino et demonio (?) mons Iarni de
Montcabrie.

La lecture de la légende serait la suivante :

l'an milccccxxxxx. fo[que]ri faitja ho[e] anno
2 [redemptionis] Deu[s] 2[e]d[imat] nos via dam[n]o e[e]
de[monio] mos[s]ur⁽¹⁾ san[s] Isarni de Montcabrie
Christus vici Christus re[g]nat Christus ab omni malo
nos defendat

La cloche ayant disparu on ne peut ~~savoir~~ que faire des
suppositions au sujet de la lecture de sa légende

La dernière moitié du nom de Montcabrier est
rejetée, faute de place à la seconde ligne.

La première ligne de l'inscription, après la date,
contient des abréviations. Les deux premiers mots, dont
il est difficile de préciser la langue, ont sans doute le
sens de a été faite puis on peut lire : hoc anno
redemptionis Deus redimiat nos via domino et de
morsu(sic) satan. Isarni de Montcabrie fut
probablement le donateur ou le parvain de la cloche.

Commentaire

L'année et les deux mots qui suivent sont en langue
d'oc; en latin on aurait écrit : anno Domini MDXLIX
Peut-être peut-on lire à la suite : Deus redimiat nos
via domino et demonio (?) mosser Ivars Isarni de
Montcabrie.

La lecture de la légende serait la suivante:

L'an mil cccccxxxi fo[que]ri fait ja ho[e] anno
2 [redemptionis] Deu[s] 2[c]d[imat] nos via dam[n]o e[e]
de[monio] mos[s]ur⁽¹⁾ san[s] Isarni de Montcabrie
Christus vincit Christus re[g]nat Christus ab omni mala
nos defendat

La cloche ayant disparu on ne peut ~~savoir~~ que faire des
suppositions au sujet de la lecture de sa légende

(1) ou mince Mossen

16 Inscription de l'Eglise du Vieux pds
Saint Félix de Condom signalée par M.
Maurette (bulletin de la Société d'archéologie du
Midi de la France séance du 21 décembre 1897)
Lettres onciales

L'an: 1530 : es stada
comensada la presen.
capela des pergatori (1)
a lors qu'on doit faire
capela d'esperatori
e les capetas: que fa la
fashion de tres bon cor.
la servicion

M. Maurette lit: 3^e ligne
capela des pergatori (1)
a lors qu'on doit faire
capela d'esperatori
(chapelle du purgatoire)
(1) ce qui n'a pas de sens

M. le professeur Anglade relève dans cette inscription la
disparition de l'z à l'infini (fa pour far 14^e ligne)
J'ajoute à cette remarque de M. Anglade que les
chiffres arabes remplacent les chiffres romains et que
l'imparfait de l'indicatif est écrit on: fashion pour fassian-
servicion pour servician (6^e et 7^e lignes) (1)

Cette inscription constitue la transition entre les principes
graphiques du moyen age et ceux qui seront employés par les
écrivains des XV^e et XVI^e siècle (du Bartas, Auger Gaillard,
d'Astros, Jouhouli etc) principes que Roumanteffera revoir
avec de très légères modifications dans sa réforme orthographique
de 1853 (publie dans la part du Bon Dieu (Avignon
Lugrin 1853))

Saint Raymond

(1) on relève encore l'article masculin sous sa forme
toulousaine les alors qu'il est généralement écrit
le et los dans les textes toulousains.
Cette graphie de l'article masculin n'est pas une innovation:
il est, en effet, couramment écrit le, ~~los~~ les dans le
manuscrit des Leis d'amors